



## TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE VOYAGE BUSINESS



**MONDIAL CARE**  
**WORLDWIDE TRAVEL INSURANCE**

# TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE VOYAGE BUSINESS

PRESTATIONS D'ASSISTANCE	Montants max. TTC par personne pour la durée du contrat	Territorialité
<b>GARANTIES DE BASE INDIVIDUELLE ACCIDENT</b>		
<b>1.1. Décès accidentel</b>  Forfait famille Décès accidentel du Conjoint à charge accompagnant l'Assuré Décès accidentel d'un Enfant à charge accompagnant l'Assuré Décès de l'Assuré en transport aérien	<b>50 000 € ou 150 000 € selon l'option souscrite</b> <b>Capital majoré de 10%</b> <b>30 000 €</b> <b>5 000 €</b> <b>30 000 €</b>	Monde entier
<b>1.2. Invalidité Permanente Totale ou Partielle consécutive à un Accident</b>  (Barème Accidents du Travail - sans Franchise) Forfait famille Invalidité permanente du Conjoint ou d'un Enfant à charge accompagnant l'Assuré	<b>50 000 € ou 150 000 € selon l'option souscrite</b> <b>Capital majoré de 10%</b> <b>30 000 €</b>	Monde entier
<b>1.3. Indemnité journalière en cas de coma</b>	<b>75€ par jour à compter du 10<sup>e</sup> jour – durée maximale de 365 jours.</b>	Monde entier
<b>1.4. Frais de traitement dans le pays de résidence de l'Assuré consécutif à une hospitalisation à l'étranger</b> Remboursement des frais consécutifs à une Hospitalisation à l'étranger au cours d'une Mission Professionnelle à l'Etranger, au retour de l'Assuré dans son pays de résidence - sans Franchise	A concurrence de <b>20 000€</b> Pendant 30 jours à compter du retour au pays de domicile de l'Assuré	Monde entier
<b>1.5. Indemnité journalière en cas d'enlèvement ou détention arbitraire</b> Indemnité versée à l'entreprise (par événement) - Franchise de 90 jours	Prise en charge du <b>salaire de l'Assuré</b> A concurrence de <b>100 000 € par an</b> , dans la limite de 365 jours	Hors pays de domicile de l'assuré
<b>1.6. Aménagement du domicile/véhicule en cas d'IPP sup. à 33%</b> Territorialité : France métropolitaine	<b>15% du Capital Infirmié avec un maximum de 15 000 €</b>	France Métropolitaine
<b>ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU D'ACCIDENT</b>		
<b>Rapatriement et transport sanitaire</b>	<b>Frais réels</b>	Monde entier
<b>Frais médicaux chirurgicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation engagés à l'étranger</b> Remboursement des frais réels - Avance sur frais d'Hospitalisation (Sans limitation de durée)	<b>Jusqu'à 2 000 000 €</b>	Hors pays de domicile de l'assuré
<b>Dont Frais dentaires d'urgence</b>	<b>300 € par dent avec un maximum de 900 € par sinistre</b>	
<b>Accompagnement de l'Assuré rapatrié/transporté</b>	<b>Titre de transport</b>	Monde entier
<b>Retour du Conjoint et des Enfants à Charge accompagnant en cas de rapatriement de l'Assuré</b>	<b>Frais réels</b>	Monde entier
<b>Présence auprès de l'Assuré hospitalisé jusqu'à 3 membres de la famille</b>	<b>Titre de transport * + frais d'hôtel 250 € par personne et par nuit – maximum 5000 €</b>	Monde entier
<b>Prolongation de séjour</b>	<b>A concurrence de 250 € par jour avec un maximum de 2 000 €</b>	Monde entier
<b>Transmission de messages</b>	<b>Frais réels</b>	Hors pays de domicile de l'Assuré

# TABLEAU DES GARANTIES - ASSURANCE VOYAGE BUSINESS

PRESTATIONS D'ASSISTANCE	Montants max. TTC par personne pour la durée du contrat	Territorialité
<b>ASSISTANCE EN CAS DE DECES</b>		
Rapatriement ou transport du corps en cas de Décès  Frais de cercueil	Frais réels  3 000 €	Monde entier
Accompagnement du défunt par un membre de la famille	Titre de transport* + frais d'hôtel 250 € par jour- maximum 3 jours	Monde entier
<b>AIDE ET SERVICES A L'ENTREPRISE ET A L'ASSURE</b>		
Retour prématué		
✓ En cas de décès ou d'hospitalisation d'un parent proche ✓ En cas de naissance prématurée d'un enfant à charge ✓ En cas de dommage matériel important au domicile de l'Assuré	Titre de transport A/R *	Monde entier
Retour anticipé du décideur en cas d'Evènement grave	Titre de transport*	Monde entier
Retour sur le lieu de la mission après un rapatriement	Titre de transport*	Monde entier
Envoi d'un collaborateur de remplacement	Titre de transport*	Monde entier
Envoi d'un médecin sur place	Frais réels	Monde entier
Envoi d'un médecin en cas de maladie ou accident d'un enfant resté au domicile de l'Assuré	Frais réels	France Métropolitaine
Envoi de médicaments	Frais réels	Monde entier
Avance de la caution pénale	60 000 €	Hors pays de domicile de l'assuré
Assistance juridique (frais d'avocat)	20 000 €	Hors pays de domicile de l'assuré
Transmission de documents professionnels	Frais d'envoi	Hors pays de domicile de l'assuré
Assistance passeport ou pièces d'identité	Assistance et Conseil	Hors pays de domicile de l'assuré
Perte ou vol des moyens de paiement	Assistance et Conseil + Avance de fond à concurrence de 15 000 €	Monde entier
Conseil vie quotidienne	Assistance et Conseil	Hors pays de domicile de l'assuré
Garde des enfants de moins de 16 ans	500€ pour l'ensemble de la prestation	France métropolitaine
Récupération du véhicule de l'Assuré	Frais réels	France métropolitaine
Soutien de la Famille en cas de Décès Accidentel de l'Assuré au cours de sa Mission Professionnelle	Mise à disposition d'un expert en accompagnement psychologique 2 entretiens maximum + Informations et Services	France métropolitaine
Service d'Informations sur les prestations utiles à la gestion du handicap et aide à la réadaptation à la vie quotidienne	Informations et Services	France métropolitaine
Evacuation troubles politiques ou catastrophe naturelle	Titre de transport	Hors pays de domicile de l'assuré
Frais de Recherche et de secours	A concurrence de 5 000 € par Assuré et 30 000€ par évènement	Monde entier
Assistance psychologique	Prise en charge des consultations à concurrence de 2 000 €	Monde entier

# TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE VOYAGE BUSINESS

GARANTIES D'ASSURANCE	Montants max. TTC par personne pour la durée du contrat	Territorialité
<b>BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS</b>		
<b>Perte, détérioration, vol, ou destruction des Bagages personnels</b> Sans Franchise	A concurrence de <b>2 000 €</b>	<b>Monde entier</b>
<b>Perte, détérioration, vol, ou destruction du matériel professionnel</b> Sans Franchise	A concurrence de <b>1 000 €</b>	<b>Monde entier</b>
<b>Perte, vol ou destruction des échantillons</b>	A concurrence de <b>1 000 €</b>	<b>Monde entier</b>
<b>INCIDENTS DE VOYAGE</b>		
<b>Retard d'avion, annulation de vol, ou non admission à bord</b> Franchise 4 heures	A concurrence de <b>300 €</b>	<b>Monde entier</b>
<b>Retard de livraison des bagages en cas de retard de plus de 24h</b>	A concurrence de <b>600 €</b>	<b>Monde entier</b>
<b>Manquement de correspondance</b> Franchise 6 heures	A concurrence de <b>300 €</b>	<b>Monde entier</b>
<b>Annulation de voyage (billetterie)</b>	A concurrence de <b>5 000 €</b>	<b>Hors pays de domicile de l'assuré</b>
<b>Détournement aérien</b>	A concurrence de <b>3 000 €</b>	<b>Monde entier</b>
<b>Surréservation sur avion de ligne régulière</b>	Forfait de <b>50 €</b>	<b>Monde entier</b>
<b>RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE</b>		
<b>Dommages corporels, matériels et immatériels</b>	<b>5 000 000 € par sinistre</b> Sauf USA et Canada plafonné à <b>1 500 000 €</b>	
<b>Dont</b> <b>Intoxications alimentaires</b> <b>Dommages matériels et immatériels consécutifs</b> Franchise absolue de <b>150 €</b> par sinistre	<b>1 500 000 € par sinistre</b> <b>1 500 000 € par sinistre</b>	<b>Hors pays de domicile de l'assuré</b>

MONDIALCARE BY AGIS - ASSURANCE VOYAGE BUSINESS TRIP - CONTRAT GSL N° ADP20192394 - Réf. GSL-AGISBUSINESSTRIPO819 CONFORMEMENT A L'ARTICLE L141-4 du Code des Assurances.  
Groupe Special Lines – 6-8 rue Jean Jaurès 92800 Puteaux | S.A.S. au capital de 100 000 EUR dont Groupama Rhône Alpes Auvergne détient plus de 10% des parts et des droits de vote | 820 232 163 R.C.S. Nanterre  
Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N°16003981 (<http://www.orias.fr>) | Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09



**MONDIAL CARE**  
WORLDWIDE TRAVEL INSURANCE